



Vendredi 28 mai 2010

2^{ème} Journée inter-associative de la Fédération Française d'Addictologie

"Addictions : la loi à sa place"

Hôtel FOREST HILL Paris-La Villette, 28 ter avenue Corentin Cariou, 75019 Paris. Salle Louis Lumière

- 8 h 45 La Loi de 1970, 40 ans après : à l'occasion du 40^{ème} anniversaire de la loi de 1970, il convient de réinterroger, au regard de l'évolution des connaissances addictologiques et des modifications sociologiques, l'intérêt de la législation sur les substances psychoactives licites ou illicites et sur les comportements de consommation. L'objectif général de cette journée est de dégager les bases conceptuelles communes aux acteurs dans le champ des addictions, afin de pouvoir, dans un deuxième temps, proposer des orientations aux dirigeants politiques. Introduction de Patrick Fouilland
- 9 h 00 Comment définir la dangerosité des substances et des comportements ?**
Modératrice : Anne Borgne
Présentation critique de la problématique
Michel Reynaud : Bénéfices vs risques, effets positifs et négatifs au plan sanitaire et au plan social des substances licites et illicites
Yann Bisiou : Présentation comparée des dispositions législatives selon le produit et le pays
Débat - Vote de l'auditoire
- 10 h 30 *Pause*
- 11 h 00 **Quelle attitude adopter face au risque ?**
Modérateur : Didier Playoust
Présentation critique de la problématique
Sylvain Dally : L'individu et les populations face au risque.
Dominique Folliot : Principe de précaution vs réduction des risques
Débat
- 12 h 30 *Déjeuner*
- 14 h 00 La loi a-t-elle une fonction éducative en matière de gestion des risques ?**
Modératrice : Béatrice Stambul
Présentation critique de la problématique
Alain Rigaud : Les différentes fonctions de la loi, parfois contradictoires : préventive, dissuasive, répressive. L'intention éducative de la loi et la réalité.
François Bourdillon : Pratiques addictives et santé publique, place et objectifs de l'approche législative
Débat
- 15 h 30 *Pause*
- 16 h 00 **Sur quels fondements le droit peut-il intervenir ?**
Modérateur : François Paille
Présentation critique de la problématique
Alain Morel : Synthèse des travaux et des propositions faite par la FFA au cours de la décennie.
Jean Danet : Les principes susceptibles de guider une nouvelle conception de l'intervention de la loi dans les conduites de consommation de substances psychoactives
- 17 h 30 Conclusions : Patrick Fouilland